



Le Conseil municipal s'est réuni mardi 16 décembre 2022, à 18H30 à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.

L'ensemble du conseil municipal valide le compte rendu du 25/10/2022.

Etaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Bertrand REY, Laurent RICHARD, Fabrice PRUNELLE, Ana Christina GOMES FERNANDES, Valérie BELLIER, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Cédrik GARDON, Emilie THOBIE, Jean-Pierre ROSE, Etienne PETITJEAN, Jérôme BATAILLER, Frédéric JACQUET.

Absents :

Secrétaire : Bertrand REY

L'ordre du jour était le suivant : Point travaux en cours, retour réunion publique Réseau de Chaleur, Actualités PLUI, Questions diverses,

1. Point travaux en cours :

- Eglise :
 - o Devis en cours pour la mise aux normes de l'église
 - o Coffret électrique de la cloche du village
- Voirie : Travaux en cours sur chemin des lagunes, chemin des étangs, cimetières.
- Fibre : Travaux sur voirie à prévoir sur le premier trimestre 2023.
- Ecole :
 - o Préau terminé
 - o Chenaux à revoir
 - o Fenêtres terminées avec quelques ajustements
 - o Façades à prévoir
- Travaux à prévoir sur les Vallins (enfouissement du réseau électrique)
- Logements communaux : Réflexion sur la rénovation énergétique
- Mise en place d'horloge manuels pour nous permettre de programmer les horaires d'éclairage public avec une coupure de 23h à 5h.
- Travaux Arthaudiere : Mission d'entretien plus réguliers à prévoir pour 2023
- Signalétique : les employés communaux restaurent la signalétique communale.

2. Retour réunion publique Réseau de Chaleur :

Réunion publique le 6 décembre avec la présence de 30-40 personnes.

Dossier à suivre par la Mairie avec sujet coté bailleur social. Alpes Isère habitat. Le lancement du projet est validé par le Conseil Municipal malgré le faible engagement de propriétaires privés. Le dimensionnement prévoira le raccordement de quelques usagers.

3. Actualités PLUI :

Le Maire a présenté l'état d'avancement de la démarche PLUI. La rédaction du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours. Il sera transmis au commune durant le premier semestre 2023. L'exécutif de la Communauté de Communes fera le tour des communes pour échanger sur le PADD avec les Conseils Municipaux. Le PADD sera mis en débat dans chaque commune sur le 2ème semestre

2023. La transcription réglementaire et cartographique débutera en 2023. Les choix et orientations de la commune devront être élaborés durant l'année 2023.

4. Questions diverses :

- Décision modificative budgétaire pour clôturer le budget
- Tarif de location Salle des fêtes : inchangé
- Vœux 2023 : 14 janvier 2023 à 17h00, salle des fêtes.
- Calendrier 2023 des Conseils Municipaux

La séance est levée à 20h22, un prochain conseil municipal est programmé pour le lundi 20 février 2023, en salle Cassini, mairie.